
COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE

Réunion Restreinte du 02/05/2018

Présents: Stéphane PILLEMONT, Lotfi ZARKA, Patrice LETOUZEY, Mme Nathalie PASIERB, Jean Heloïc ROULIS (Secrétaire partiellement), KADI Sophian

Absents excusés: M MEYER Christian (Président), MM. Pascal TISSERAND, Alain BACHOT, Mustapha JINAMI, Philippe PELLAN, Natacha HUGEL, Philippe DEBEAUPUIS

COURRIERS

Mail de M DURAND BLASCO Gabriel en date du 27 avril 2018, arbitre DYF informant la commission de son état de santé et confirmant son indisponibilité tout le mois de mai 2018. Pris note. Transmis section désignation.

Mail de la LPIFF en date du 27 avril 2018, transmettant à la Commission un mail d'excuse de M MAKHLOUK Brahim, arbitre DYF concernant sa déconvocation tardive. Pris note. Remerciements.

Courrier de Mr MAKHLOUK Brahim nous envoyant un certificat médical daté du 27 avril pris note

Mail de M. SAUVANET Jean-Marc en date du 29 avril 2018, arbitre DYF, nous informant de sa déconvocation sur le match du dimanche 06 mai 21018. Par ailleurs il nous informe de son indisponibilité durant tout le mois de mai 2018. Pris note. La commission vous rappelle qu'elle est toujours en attente des justificatifs demandés. Transmis section désignations.

Formulaire d'absence arbitre de M.AZHARI Rida en date du 29 avril 2018 nous informant des motifs de son absence sur la rencontre de ce jour CDM Plaisirois Fo 5 / Clayes S/Bois USM 5. Pris note.

Mail de M. THOMAR Alexis en date du 30 avril 2018, arbitre DYF nous transmettant un planning de ses disponibilités pour le mois de mai 2018. Pris note. Transmis section désignations.

Mail de M.BOURANE Dany en date du 30 avril 2018 nous informant de sa déconvocation tardive sur la rencontre du 08 mai 2018. Pris note. Transmis section désignations.

Par ailleurs la commission vous informe que vous devez nous informer de vos indisponibilités au moins 15 jours à l'avance.

Concernant votre demande, la commission se réunit tous les mardis à partir de 19 heures. Vous pouvez vous y rendre spontanément.

Mail de M YAHYAOUI Kamel en date du 25 avril 2018, arbitre DYF, modifiant son indisponibilité posée. Il sera bien disponible le 11 mai 2018. Pris note, transmis section désignations.

Mail de M. PIERRE Stevens en date du 25 avril 2018, arbitre DYF, nous informant de son indisponibilité le 06 mai 2018. Pris note Transmis section désignations.

Mail de M. GUYOT Eric en date du 25 avril 2018, arbitre DYF, nous informant qu'il est désigné sur une rencontre le 06 mai 2018 alors qu'en date du 04 décembre 2017, il s'est déclaré indisponible pour la période du 04/05/2018 au 14/05/2018. Pris note, transmis section désignations

Mail de M. SEQUEIRA Mikael, en date du 26 avril 2018, arbitre DYF, nous informant de son indisponibilité le 06 mai 2018. Pris note Transmis section désignations.

Mail de M. ANDRE Keryan en date du 27 avril 2018, arbitre DYF, nous informant de son indisponibilité le 08 mai 2018. Pris note Transmis section désignations.

Mail de M.PAINDEPICE Léandre en date du 29 avril 2018, arbitre DYF, nous informant de son erreur administrative sur la FMI concernant le match FUTD1 Trappes Yvelines / Les Nomades Futsal A1. Pris note. Transmis à la Commission de Discipline

Mail de M.DIOP Gérard en date du 29 avril 2018, arbitre DYF, nous informant de son erreur administrative sur la FMI concernant le match VET/C/D5 Port Marly CS 11 / Sartrouville FC 12. Pris note. Transmis à la Commission de Discipline

Mail de M.DELOIRIE en date du 29 avril 2018, secrétaire du club FC de Magnanville, informant la commission des absences des arbitres

M.MBEMBA Randy match U15 D2 FC de Magnanville / St Germain en Lay.

Mme CHRISTOPHE Chrislane match U19 D3 Le Pecq / FC de Magnanville.

Pris note.

Mail de Mme CHRISTOPHE Chrislane en date du 24 avril 2018, arbitre DYF nous informant ne pas avoir pu consulter ses désignations. La commission informe M. DELOIRIE qu'il s'agit là d'un problème informatique indépendant du DYF et de Mme l'arbitre.

Mail de M. GAZARD-POSSET Hermann du 29 avril 2018, arbitre DYF, informant la commission du motif de son absence du 28 avril 2018 sur le match U15 D3 Villennes Orgeval 1 / Chatou AS 1. La commission indique à M. L'arbitre que les désignations doivent être regardées jusqu'au vendredi 18 heures et que son motif n'est pas recevable étant donné qu'il aurait pu nous envoyer une indisponibilité.

Mail de M MAZURE Robin du 02 mai 2018 arbitre DYF informant la Commission de son indisponibilité à partir du 12 mai Transmis à la section Désignations

Mail de M BINTCHA NJIKA BRICE du 02 mai 2018 arbitre DYF informant la commission de son indisponibilité du 20 mai 2018 au 31 mai 2018 – transmis à la section désignations

Mail de M VELMIR Sébastien du 02 mai 2018 arbitre DYF informant la commission de son indisponibilité pour le week-end du 19 au 20 mai 2018– transmis à la section désignations

Mail de M YOSHIDA Louis du 1er mai 2018 arbitre DYF informant la commission de ses indisponibilités pour le mois de juin 2018– transmis à la section désignations

Mail de M TESSIER Laurent du 02 mai 2018 arbitre DYF informant la commission de son indisponibilité du 25 au 28 mai 2018 – transmis à la section désignation

Mail de M BAO Raunald du 02 mai 2018 arbitre DYF informant la commission de ses indisponibilités pour le mois de mai 2018 – transmis à la section désignation

DEMANDES D'ARBITRES

La Commission de District de l'Arbitrage a le regret de ne pouvoir accéder à la requête des clubs ci-dessous visés, leur demande étant parvenu hors délais. (Pour rappel réception de la demande 15 jours minimum avant la date de la rencontre)

AS BOIS D'ARCY– U15 D3/B – Fontenay le Fleury AS1 / Bois d'Arcy AS 1 du 05 mai 2018 arrivée le 26-04-2018

PERRAY FOOT ES- VET D4/C _ Yvelines US 12/ Perray ES 11 du 13 mai 2018 arrivée le 30 avril 2018

AS BOIS D'ARCY VET D5/D Fontenay Fleury AS2/ Bois D'Arcy AS 3 du 06 mai 2018 arrivée le 01 mai

La Commission de District de l'Arbitrage prend note de la demande et accédera à la requête des clubs ci-dessous visés dans la limite des disponibilités d'arbitres

CHAVENAY ASL – CDM D2 – Chavenay ASL / Dammartin/Houdan 5 du 13 mai 2018 arrivée le 25-04-2018.

ALJ LIMAY FOOTBALL – U17D3/A – Gargenville Stade / ALJ Limay Football du 10 mai 2018 arrivée le 25-04-2018

CONFLANS FC – U15D4/B – Sartrouville / Conflans FC du 12 mai 2018 arrivée le 26-04-2018

GAZERAN AFL – VET D5/E – Gazeran AFL 11 / Monjfort FC11 du 13 mai 2018 arrivée le 27-04-2018

EPONE USBS– SEN D5/A – USBS Epone / Mezieres AJSL du 13 mai 2018 arrivée le 26-04-2018

OSCE ELANCOURT VET D4/C Cernay Bonnelles 17 Tournants / OSCE du 13 mai 2018 arrivée le 27-04-2018

AS BOIS D'ARCY U15D3/B VILLEPREUX FC / BOIS D'ARCY du 26 mai arrivée le 1 mai 2018

FC MAGNANVILLE U17D3/A VAUXOISE ES1/MAGNANVILLE FC1 du 20 mai arrivée le 30 avril

AUBERGENVILLE FC U17D4/A GUERVILLE ARNOUVILLE 1/AUBERGENVILLE FC 1 du 20 mai arrivé le 30 avril

CONFLANS PORTUGAIS VET D3/A CHATOU/ PORTUGAIS CONFLANS du 13 mai arrivé le 30 avril

La Commission de District de l'Arbitrage rappelle aux clubs que le délai minimum est calculé à date de relevé des courriels par les services administratifs du DYF. (Ex : le lundi matin pour tous les mails reçus du vendredi après 18 heures au lundi 09 heures)

DEMANDE DE RAPPORT

La Commission de District de l'Arbitrage demande un rapport circonstancié à :

M. MBEMBA Randy, arbitre DYF concernant son absence sur le match U15 D2-A Magnanville / St Germain en Laye du 28 avril 2018.

M. FONTAINE Fernand concernant son mail sur l'exclusion du dirigeant de Mantes Usc sur le match SENIORS D6-A Mantes USC / Vauxoise ES du 11 mars 2018, la Commission ne sait toujours pas si vous avez expulsé ou non le dirigeant de Mantes USC.

M. ZAROUAL Fawzy concernant son absence sur le match SENIORS D5-A Magnanville FC / Porcheville FC du 01 mai 2018

M. ITRI Omar concernant son absence sur le match VETERANS D2-B Yvelines US / Croissy US du 01 mai 2018.

Au plus tard le 15 mai 2018 à 12 heures

RECEPTION DE RAPPORT

SENIORS

M.POTEZ Freddy mail en date du 25 avril concernant son absence à la rencontre Séniors D5-B Triel AC/ Houilles SO du 22 avril 2018, La Commission vous demande d'envoyer un justificatif de votre employeur.

M. FONTAINE Fernand la Commission a reçu votre mail mais nous ne savons toujours pas si vous avez expulsé ou non le dirigeant de MANTES USC

CONVOCAION

La Commission de District de l'Arbitrage convoque,

M. GAZARD-POSSET Hermann, Arbitre DYF

En sa séance restreinte du mardi 15 mai 2018 à 19 heures 30

Motif : Manquement Administratif et absence à un match

M. MBEMBA Randy, Arbitre DYF

En sa séance restreinte du mardi 15 mai 2018 à 20 heures 00

Motif : Déconvocations tardives

M. BAKA Hassan, Arbitre DYF

En sa séance restreinte du mardi 15 mai 2018 à 20 heures 30

Motif : Arrivée tardive sur rencontre.

M.MANSOURI Yassine, Arbitre DYF

En sa séance restreinte du mardi 22 mai 2018 à 19 heures 15

Motif : Explications complémentaires concernant la rencontre SENIORS D3-A du 08/04/2018 Andrézy FC / Bréval Lognes.

M. ZAROUAL Fawzy, Arbitre DYF

En sa séance restreinte du mardi 22 mai 2018 à 19 heures 30

Motif : Absences sur rencontres.

RAPPEL

La Commission de District de l'Arbitrage rappelle à tous les arbitres que la désignation officielle peut être modifiée jusqu'au vendredi soir 18 heures.

Les arbitres sont donc priés de consulter leur compte le vendredi après 18 heures même si le week-end se trouve en période de vacances scolaires.

Vu le nombre important de rencontres remises, certaines seront probablement placées en semaine. Vous voudrez donc bien vérifier vos désignations plusieurs fois dans la semaine.

Tout manquement à cette directive sera sanctionné.